

Thierry MECHIN
Directeur général de la région Ile-de-France
SITA Ile-de-France
19/21, Rue Emile Duclaux CS 10001
92 268 Suresnes Cedex

Paris, le 20 janvier 2014

Objet : Mouvement social à SITA Île de France

Monsieur le Directeur,

Le 16 janvier 2015, à la demande des salariés et de leur organisation syndicale, nous nous sommes rendus sur le site de la SITA situé à Vitry-sur-Seine, site industriel lié à l'exécution du marché public de la Ville de Paris portant sur la collecte du verre en porte à porte.

Ces salariés ont en effet souhaité nous alerter, en tant que conseillers de Paris, sur la dégradation de leurs conditions de travail du fait de plusieurs décisions prises sous votre direction telle que la réduction des équipes, avec l'affectation d'un seul ripeur par véhicule, ou le recours à des travailleurs intérimaires plusieurs années durant, sur des postes pourtant pérennes.

Nous avons également pu constater la vétusté de certains véhicules dont l'état nécessiterait de lourdes réparations, si ce n'est d'être tout simplement remplacé. Nous notons à ce titre que le marché de la Ville de Paris dont la SITA est titulaire était pourtant dimensionné dans le temps pour permettre au titulaire d'acquérir et d'amortir des véhicules neufs durant la période d'exécution.

Enfin, certaines pratiques de l'entreprise et consignes de travail transmises aux salariés, qui nous ont été rapporté lors de notre entretien, nous laissent interrogatifs. Il en est ainsi pour les pratiques de sur-tonnage des véhicules en circulation qui, si elles étaient avérées, poseraient de sérieuses questions de sécurité sur la voie publique. Il en est de même pour les pressions diverses qui seraient exercées sur les représentants du personnel.

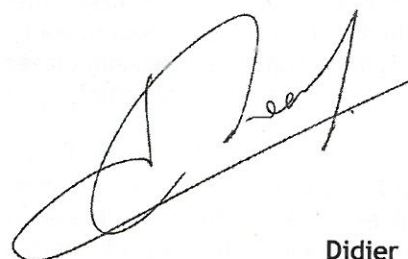
Nous avons donc sollicité la Maire de Paris afin qu'une délégation de salariés grévistes puissent être reçue pour qu'elle soit clairement informée des revendications des salariés et des raisons de l'enlèvement de ce conflit social. Une délégation a ainsi été reçue par l'adjoint en charge de la propreté.

Confrontés au blocage de la situation et régulièrement alertés par les habitants qui s'interrogent sur la qualité du service public déployé dans ces conditions, nous sollicitons votre intervention afin qu'une négociation constructive, avec les salariés et leurs organisations syndicales, puisse se dérouler dans les meilleurs délais et permette de trouver une issue positive au conflit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre meilleure considération.



Nicolas BONNET-OULALDJ



Didier LE RESTE